



Communiqué de presse

Mise à l'enquête publique du projet de parc éolien de Sainte-Croix

Le 8 janvier prochain sera mis à l'enquête publique le projet portant sur l'implantation de 7 éoliennes sur les hauteurs de Sainte-Croix (VD). Romande Energie, le Canton de Vaud et la Commune de Sainte-Croix ont organisé, hier 2 décembre, une séance destinée à informer la population et à répondre à ses questions.

Morges, Lausanne et Sainte-Croix - le 3 décembre 2010 – En janvier 2008, Romande Energie annonçait son implication dans le projet de parc éolien de Sainte-Croix. Près de trois années plus tard, le plan d'affectation cantonal et la demande de permis de construire vont être mis à l'enquête simultanément, du 8 janvier au 7 février 2011. La construction du parc éolien pourrait débuter fin 2011 pour une mise en exploitation en 2012.

De l'électricité pour 7'000 familles

Le projet porte sur l'implantation de 7 éoliennes au sud-ouest du village de Sainte-Croix, sur les sites du Mont des Cerfs et de La Gittaz-Dessus. Romande Energie investira près de CHF 50 millions dans ce parc dont la production d'électricité devrait atteindre 24 millions de kilowattheures (kWh) par an. Cela représente la consommation annuelle de 7'000 ménages, soit de villes de la taille de Gland ou de Morges. Ce projet bénéficiant du programme de « reprise à prix coûtant » de la Confédération, le courant produit sera injecté dans le réseau national.

Un site reconnu

Le potentiel éolien du site de Sainte-Croix est reconnu par la Confédération et par le Canton de Vaud. Le projet de parc éolien a fait l'objet d'études d'impact rigoureuses afin de garantir le respect de l'ensemble des normes en vigueur et son intégration optimale. L'ensemble du dossier a été approuvé par les services cantonaux concernés. Une fois construit, le parc fera, en outre, l'objet d'un suivi environnemental.

La séance d'information publique

Les habitants de Sainte-Croix se sont déplacés en nombre pour assister à la séance d'information publique du 2 décembre. A cette occasion les représentants de Romande Energie, M. Urech, Directeur général, et Mme Schmidt, responsable du projet, ont expliqué les fondements et spécificités du parc éolien projeté. M. Fattebert, Syndic, et Mme de Quattro, Conseillère d'Etat, ont pour leur part relevé l'opportunité de développer, en Suisse romande, un site de production éolienne au potentiel intéressant. Ceci, tout en traduisant, de façon concrète, l'engagement de Sainte-Croix, Cité de l'énergie, en faveur de moyens de production respectueux de l'environnement.

Une volonté de dialogue

La séance d'échanges qui a suivi s'est déroulée dans un climat constructif, beaucoup d'habitants ayant eu l'occasion de faire entendre leurs questions et arguments. Les préoccupations qui se sont exprimées portaient notamment sur le processus de mise à l'enquête, la rentabilité du parc éolien projeté ainsi que l'impact acoustique, visuel et économique du projet. Les représentants de Romande Energie, du Canton et de la Commune ainsi que différents experts y ont répondu, exemples concrets et résultats d'études à l'appui.

Un bureau d'information à Sainte-Croix

Soucieuse de continuer à répondre aux questions de la population, Romande Energie ouvrira en janvier un bureau d'information à l'Hôtel de Ville de Sainte-Croix.

Notes à la rédaction

Projet de parc éolien de Sainte-Croix : chiffres clé

- Nombres d'éoliennes: 7
- Lieu d'implantation : sud-ouest du village de Sainte-Croix, sur les sites du Mont des Cerfs (4 éoliennes) et de La Gittaz-Dessus (3 éoliennes)
- Puissance du parc : environ 16 MW (2.3 MW/éolienne)
- Production d'électricité : environ 24 millions de kilowattheures par an, équivalant à la consommation d'environ 7'000 ménages
- Investissement : environ CHF 50 millions
- Hauteur totale en bout de pale : 139 mètres
- Durée d'exploitation : env. 20 ans
- Raccordement électrique souterrain

Pièces annexées

Les pièces suivantes sont annexées au présent communiqué :

- Photomontages :
 - prise de vue de la gare de Sainte-Croix - © Interwind
 - prise de vue du Mont-des-Cerfs- © Interwind
- Plan d'implantation des éoliennes

D'autres photomontages sont à la disposition de la presse, sur simple demande.

Consultation des dossiers mis à l'enquête

Les dossiers mis à l'enquête (plan d'affectation cantonal et demande de permis de construire) peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Sainte-Croix, du 8 janvier au 7 février 2011.

Bureau d'information

Installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Sainte-Croix, le bureau d'information de Romande Energie sera ouvert ;

- samedi 15 janvier / 9h - 12h
- lundi 17 janvier / 16h - 19h
- samedi 29 janvier / 9h - 12h.
- lundi 31 janvier / 16h - 19h

Contacts

Karin Devalte

Responsable de la Communication
Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 386 47 67

Courriel:

karin.devalte@romande-energie.ch

Erik Reumann

Délégué à la communication
**Direction de la Sécurité et de
l'environnement**

Place du Château 1
1014 Lausanne

Tel fixe: +41 (0) 21 316 45 14

Mobile: +41 (0) 79 808 54 83

Courriel:

erik.reumann@vd.ch

Blaise Fattebert

Syndic
Commune de Sainte-Croix

Rue neuve 10
1450 Sainte-Croix

Tél.: 024 455 41 41

Courriel:

blaise.fattebert@sainte-croix.ch